



INFORMATION LICENCIES

Objet : Remboursement des frais de déplacements et hébergement et repas aux compétitions FFTT (Hors Tournois)

Tarifs appliqués pour la saison 2023/2024

DEPLACEMENT :

Les frais de déplacements sont pris en charge à partir de **200 kms AR** au taux de **0,15 du km**.

Calcul Frais Kms : départ du siège (Mairie ORLEAT) au lieu de compétition, calcul par VIA MICHELIN.

Frais autoroute pris en charge sur présentation des tickets.

HEBERGEMENT :

Forfait de 30€ par nuit pour un joueur (euse).

Forfait de 30€ par nuit pour un accompagnateur hors parent.

Si l'accompagnateur est un parent, seul le forfait du joueur sera pris en compte.

Présentation des factures obligatoires pour le remboursement.

REPAS :

Déplacement sur une journée : seuls les frais kilométriques seront pris en charge.

Déplacement sur 2 jours :

- 1 petit déjeuner forfait de 5€ et 1 repas forfait de 15€ pour un joueur (euse)
- 1 petit déjeuner forfait de 5€ et 1 repas forfait de 15€ pour un accompagnateur.

Déplacement sur 3 jours :

- 2 petits déjeuners forfait de 5€ x 2 et 3 repas forfait de 15€ x 3 pour un joueur (euse)
- 2 petits déjeuners forfait de 5€ x 2 et 3 repas forfait de 15€ x 3 pour un accompagnateur.

Présentation des factures obligatoires pour le remboursement.

La note de frais est disponible à la salle de tennis de table ou sur le site internet : <https://pingpongcluborleat.sportsregions.fr/> rubrique « documents »



FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS SAISON 2023/2024

NOM Prénom :	
Date :	Lieu :
Objet du déplacement :	

FRAIS (fournir les justificatifs)

AUTOMOBILE : Marque : Immatriculation : Puissance Fiscale : ... CV
Nombre de Kms : X **0,15 €** = Péage* = * Joindre Tickets

FRAIS D'HEBERGEMENT :

NUIT *: Nombre : X **30 €** = Petit déjeuner *: Nombre : ... X **5€** =

FRAIS REPAS :

Nombre* : X **15 €** =

AUTRES FRAIS* :

.....
.....

Je soussigné, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

1/ demande le remboursement des frais engagés.

TOTAL à REMBOURSER : Euros (* fournir les justificatifs)

2/ renonce au remboursement des frais et en fait don au PPC ORLEAT. (Calcul du don des frais kilométriques est fait alors au tarif fiscal de votre véhicule)

** (Rayer la mention inutile soit 1 ou 2)

Date et Signature

Faire parvenir ce document au trésorier : F. Pellizzaro 5 rue du puits 63190 ORLEAT

Cadre réservé

TOTAL Remboursé = N° de chèque..... (ou espèce) :

Le trésorier, Date et Signature